

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 05 MAI 2026 à 17H30

Lieu : Aula de la Mairie de Meyrin, Rue des Boudines 6, 1217 Meyrin

Présidence de l'AG : Ken Wenger

Procès-Verbal : Olivier Reymermier

Liste des personnes présentes et excusées en annexe.

Ouverture de l'Assemblée générale

Monsieur Ken Wenger, président, accueille les membres présents et prend la parole pour ouvrir l'Assemblée générale ordinaire. Il adresse un mot de bienvenue aux coopérateurs, coopératrices, partenaires et amis réunis pour cette soirée, ainsi qu'à Monsieur Jean-Marc Solai, secrétaire général de la Ville de Meyrin, et à Madame Sandrine Achaume Khalil, responsable des pôles action sociale individuelle et insertion professionnelle, dont la présence témoigne du soutien essentiel de la Ville de Meyrin à la COMETE.

Il présente la COMETE comme une idée à la fois simple et ambitieuse : construire, au cœur du tissu économique et social de Meyrin, les conditions d'une transition écologique concrète et ancrée dans les réalités du territoire. Il rappelle que 2025 a été une année de consolidation et de premiers résultats tangibles, et invite les membres à en découvrir le bilan au fil de l'ordre du jour.

Le président mentionne l'absence de Madame Xhevrie Osmani, conseillère administrative de la Ville de Meyrin, et de Monsieur Francisco Sanchez, président du Conseil Municipal, empêchés pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Puis, il fait état des points suivants :

- a) Conformément aux dispositions statutaires de la COMETE,
 - l'Assemblée a été convoquée par courriel, envoyé le 19 mars 2026, à chaque associé.e ;
 - l'Ordre du jour et les documents relatifs ont été transmis à chaque associé.e avec la convocation du 19 mars 2026 et par un avis complémentaire en date du 21 avril 2026, soit au plus tard deux semaines avant l'assemblée générale ;
- b) 19 associé.e.s sur 37 sont présent.e.s ou représenté.e.s, représentant plus d'un tiers des associé.e.s. Au total, 53 personnes sont présentes ce soir.

L'Assemblée a été ainsi régulièrement convoquée et est valablement constituée. Conformément aux dispositions statutaires, elle peut délibérer.

Il mentionne également que la liste des membres excusés est disponible à l'entrée ainsi que l'ordre du jour de la présente Assemblée, le procès-verbal de la précédente Assemblée générale et le rapport d'activité 2025.

Le président rappelle les règles des votations et explique la présence de Monsieur Anthony Huguenin, expert-comptable, de la Fiduciaire Chavaz qui va être proposé au vote comme organe de révision.

Deux scrutateurs sont nommés dans le public.

1. Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 8 mai 2025
3. Rapport du Conseil d'Administration 2025
4. Rapport d'activité 2025
5. Rapport des comptes 2025
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation du Budget 2026
8. Élection du Conseil d'Administration
9. Élection du bureau du Conseil d'Administration
10. Élection de l'organe de révision
11. Propositions individuelles et divers

2^e partie : présentation de la nouvelle gouvernance et dynamique participative

VOTE : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 8 mai 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 mai 2025 est disponible sur le site internet de la COMETE. Il est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

VOTE : le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du conseil d'administration 2025

Monsieur Ken Wenger présente le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice 2025.

Il décrit 2025 comme une année d'engagement soutenu pour le CA : répondre aux enjeux du quotidien tout en construisant une vision à moyen terme, épauler l'équipe opérationnelle tout en la challengeant, et jouer pleinement son rôle de facilitateur de contacts, de compétences et de mise en relation. Un conseil d'administration ne se résume pas à ses séances ; il se mesure aussi à la qualité de sa présence aux côtés de l'équipe.

Fonctionnement du CA

Le CA s'est réuni à neuf reprises en 2025, en organisant ses séances de manière tournante chez les différents membres, afin d'approfondir la connaissance mutuelle des activités de chacun et d'ancrer les travaux dans des contextes variés.

Trois groupes de travail thématiques ont été actifs tout au long de l'année, contribuant à créer, développer et repenser les programmes (notamment START et PRO), ainsi qu'à accompagner la croissance de l'équipe via un soutien RH.

Les travaux du CA ont couvert des chantiers essentiels : vision et stratégie, évaluation des risques, suivi et validation des finances et des budgets, ainsi que le recrutement du chargé de projet SKILLS.

Renouvellement du CA

2026 marque la fin du premier mandat de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, élus en 2023 pour une durée de trois ans. Leur réélection figure à l'ordre du jour de la présente Assemblée.

Deux membres ont pris la décision de ne pas se représenter : Monsieur Christophe Dunand, d'Après-GE, et Madame Caroline Lejeune, de la Fondation Zoein (absente en ce jour). Le président les remercie sincèrement pour leur contribution depuis les premiers jours de la COMETE. Un hommage plus personnalisé sera rendu à Monsieur Dunand à l'issue de la partie officielle.

Ces départs ouvrent la voie à quatre nouvelles arrivées au sein du Conseil, qui viendront enrichir encore la diversité des expertises et des engagements qui font la force de la coopérative.

Renforcement de l'équipe opérationnelle

Au niveau opérationnel, Monsieur Fabien Cordeiro a rejoint la COMETE en mai 2025 en tant que chargé de projet SKILLS. En février 2026, Madame Carole Rochaix est venue compléter l'équipe sur les volets administratif et communication, une arrivée particulièrement bienvenue pour accompagner la montée en charge de COMETE SKILLS prévue en 2026.

Le président rend un hommage appuyé à Monsieur Boza Séry-Koré, qui s'engage bénévolement auprès de la COMETE à raison d'un à deux jours par semaine depuis août 2025. Par ses conseils financiers aux porteurs de projet et son soutien constant au secrétaire général, il contribue chaque semaine, dans la discrétion et la générosité, à faire avancer la coopérative. Cet engagement bénévole, rare et précieux, mérite d'être salué comme il se doit.

Nouveaux coopérateurs

Huit nouveaux membres ont rejoint la coopérative en 2025, portant la communauté coopérative à 37 membres :

Organisation	Prénom	Nom
Neonomia	Laurette	Fischer
La petite Cigogne	Amira	Tiguerfa
Boucledor SA	Alexandra	Wilmet
GVART	Terry	Anken
Meanquest	Julie	Gallet
Ageda Communication	Olivia	Pils
Le Truc	Emilie	Frezet
Skillsspotting	Sylvain	Mossière

3. Rapport d'activité 2025

Monsieur Olivier Reyermier, secrétaire général, présente le rapport d'activité 2025, qu'il qualifie d'année de confirmation : confirmation que le modèle COMETE fonctionne, que les acteurs du territoire font confiance à la coopérative, et que l'équipe, malgré sa taille modeste, est capable de délivrer des résultats concrets et mesurables.

Chiffres clés 2025

En quelques chiffres, l'exercice 2025 se résume ainsi :

- 37 coopérateurs

- 16 porteurs de projets soutenus
- 5 nouvelles organisations accompagnées vers plus de durabilité
- 8 participants SKILLS placés au sein de 4 entreprises partenaires
- Budget triplé en un an
- 23 événements et ateliers
- 82 rencontres de réseau
- 3,2 équivalents plein temps au 31 décembre 2025

COMETE PRO : accompagner les PME vers la durabilité

COMETE PRO a poursuivi son déploiement avec cinq nouvelles entreprises engagées dans le parcours collectif depuis mai 2025. En partenariat avec Mon Entreprise Durable, ces PME meyrinoises ont travaillé sur quatre axes transversaux : identification des parties prenantes, réduction des émissions de gaz à effet de serre, renforcement des compétences des collaborateurs et achats durables. Les résultats sont tangibles : des plans d'action concrets, des documents alignés sur les normes ISO et des entreprises ayant transformé leurs intentions en actions durables. Au total, ce sont désormais 10 organisations qui ont bénéficié du programme depuis son lancement.

En septembre, la première édition du Business Lunch COMETE a réuni plus de 60 personnes autour de la thématique des éco-labels, démontrant l'appétence des entreprises meyrinoises pour ces sujets.

Perspectives 2026 : lancement d'une nouvelle édition du parcours collectif pour cinq nouvelles PME, avec participation financière des entreprises ; déploiement d'un nouveau volet d'accompagnement individuel vers des démarches de certification, rendu possible grâce au Fonds énergie, climat et biodiversité de la Ville de Meyrin ; organisation tournante du Business Lunch entre la Commune de Meyrin, l'Azipro et la COMETE.

COMETE SKILLS : l'insertion par la transition écologique

Lancé en mai 2025 sous mandat de l'Hospice général, COMETE SKILLS constitue la réalisation la plus marquante de l'exercice. Ce programme d'immersion professionnelle place des personnes en recherche d'emploi au sein d'entreprises engagées dans la transition écologique, pour des missions rémunérées de six mois à 50%. Il est le fruit d'une co-construction entre des entreprises membres, l'Hospice général et la COMETE.

Les résultats du pilote sont les suivants :

- 8 participants placés au sein de 4 entreprises partenaires
- 0 jour d'absence enregistré sur l'ensemble du programme
- 40% de retour à l'emploi parmi les participants ayant terminé leur mission en 2025
- 94% de satisfaction exprimée par les participants et les entreprises
- 100% des entreprises partenaires se sont réengagées pour 2026

Ces résultats démontrent que la transition écologique peut être un véritable vecteur d'insertion professionnelle, et que le modèle fondé sur le revenu contributif et l'ancrage dans l'économie locale produit des effets réels sur la dignité, la confiance et l'autonomie des personnes.

Perspectives 2026 : doublement du nombre de places, passant de 5 à 10 participants répartis dans un nombre élargi d'entreprises partenaires. Le dispositif sera également renforcé sur le plan qualitatif, avec la réalisation par Fabien Cordeiro d'un CAS en jobcoaching.

COMETE START : donner des ailes aux projets à impact

COMETE START a accompagné les 8 initiatives locales sélectionnées en novembre 2024. Coaching personnalisé, mentorat stratégique, mise en réseau ciblée et soutien financier indirect ont été mobilisés pour offrir à ces projets les meilleures chances de développement. Au total depuis le lancement de la COMETE, ce sont 16 porteurs de projets qui ont bénéficié d'un accompagnement.

Perspectives 2026 : bilan de la première vague d'accompagnement et exploration de nouvelles formes de collaboration avec les porteurs de projets accompagnés, en développant des synergies avec SKILLS pour trouver des solutions gagnant-gagnant.

COMETE LAB : un espace pour la transition

En novembre 2025, la COMETE a inauguré son arcade dans le quartier des Vergers, en présence des autorités municipales. Cette étape concrète constitue une première base pour le développement d'un tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat et à l'innovation durable.

Perspectives 2026 : des discussions sont en cours avec la Mairie de Meyrin pour reprendre l'ancienne clinique vétérinaire à Riantbosson, qui offrirait davantage d'espace pour l'équipe, la possibilité d'accueillir des porteurs de projets en co-working, et des conditions idéales pour organiser des événements.

Communication et présence sur le territoire

2025 a été une année de forte présence sur le territoire avec 23 événements et ateliers organisés ou auxquels la COMETE a participé. Sur le plan de la communication digitale, la communauté LinkedIn dépasse désormais 903 abonnés, la newsletter compte plus de 250 contacts, et le site internet enregistre environ 300 visites par mois.

Perspectives 2026 : refonte complète du site internet et déploiement d'une stratégie de contenu plus structurée, portés par l'arrivée de Carole Rochaix sur ce volet.

En conclusion, le secrétaire général souligne que ces résultats sont le fruit d'un travail collectif, équipe, Conseil d'administration, partenaires et coopérateurs. La COMETE n'est pas une structure qui agit seule : elle est, par essence, un écosystème. Et cet écosystème, en 2025, a démontré qu'il était bien vivant.

VOTE : Les rapports d'activité du conseil d'administration et de la COMETE sont approuvés à l'unanimité

4. Rapport des comptes

Monsieur Laurent Cornaglia, trésorier du Conseil d'administration, présente les comptes de l'exercice 2025. Il annonce une légère modification par rapport aux comptes transmis préalablement : pour des raisons fiscales, le solde 2025 du contrat de prestation a été passé en produits reçus d'avance plutôt que via la création d'un fonds affecté. Ce changement est purement cosmétique et n'a aucune incidence sur le résultat.

Un budget triplé, une gestion maîtrisée

Le budget 2025 s'est établi à 324'000 francs, contre 124'000 francs en 2024, soit une progression de l'ordre de 260%. Cette évolution reflète avant tout le lancement de COMETE SKILLS sous mandat de prestation avec l'Hospice général, qui constitue désormais la principale source de revenus de la coopérative avec 193'000 francs. Quelques prestations ponctuelles (auprès de la HEG, de l'Auberge des Vergers et d'autres partenaires) s'y ajoutent pour près de 2'000 francs. La subvention de la Ville de Meyrin, restée stable, continue d'assurer le socle de fonctionnement de la coopérative. La coopérative a également bénéficié d'un soutien en mécénat du Geneva Marriott Hotel. Le trésorier remercie la Ville de Meyrin, l'Hospice général et le Marriott pour leur confiance et leur soutien.

Des charges directement liées à la mission

Les charges de l'exercice s'élèvent à 323'500 francs, en lien direct avec la mission de la coopérative : revenus contributifs des participants de COMETE SKILLS, accompagnement des PME et des porteurs de projets, et frais de personnel. Les salaires ont représenté 54'000 francs, contre 135'000 francs budgétés, conformément à la décision du CA d'affecter une partie des charges salariales directement aux projets.

Un solde affecté, une trésorerie saine

Le contrat de prestation avec l'Hospice général a généré un solde non consommé de 107'000 francs, qui sera intégralement affecté au budget 2026 de COMETE SKILLS avec l'accord de l'Hospice général. Ce montant n'est pas un bénéfice disponible, mais une ressource dédiée à la poursuite du programme. L'exercice se clôt à l'équilibre, sur un bénéfice net de 376 francs. La coopérative est par ailleurs à jour de l'ensemble de ses paiements.

Perspectives 2026 : la solidité de cet exercice est encourageante, mais repose encore largement sur deux sources principales de financement. Le travail de diversification (prestations, recherche de fonds, mécénat) devra être poursuivi et amplifié pour consolider progressivement le modèle économique de la COMETE.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Ximena Kaiser Morris prend la parole au nom des deux vérificateurs aux comptes, Monsieur David Narr et elle-même. Elle indique qu'ils ont procédé à la vérification des comptes pour l'exercice 2025, examiné les pièces comptables, vérifié la concordance des chiffres et s'assuré de la conformité de la gestion financière avec les statuts de la coopérative. Aucune irrégularité n'a été constatée.

Elle remercie la COMETE pour la qualité et la clarté des documents mis à disposition, et recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels que présentés.

Le trésorier remercie chaleureusement Madame Kaiser Morris et Monsieur Narr pour leurs trois années de vérification rigoureuse et bienveillante, soulignant la valeur de cet engagement bénévole.

VOTE : Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité.

6. Décharge du Conseil d'administration

Le trésorier invite l'Assemblée à se prononcer sur la décharge du Conseil d'administration pour l'exercice 2025. Il rappelle qu'accorder la décharge revient à reconnaître que le Conseil d'administration a exercé son mandat de manière conforme aux statuts et aux décisions de l'Assemblée générale, et que sa gestion de l'exercice écoulé ne donne lieu à aucune réserve. Conformément aux statuts, les membres du CA s'abstiennent de voter sur ce point.

VOTE : La décharge du Conseil d'administration est approuvée avec 11 voix et 8 abstentions (les membres du CA)

7. Présentation du budget 2026

Monsieur Laurent Cornaglia présente le budget 2026. Il précise que, conformément aux statuts, l'Assemblée générale n'est pas appelée à voter formellement le budget, qui lui est présenté à titre d'information. Il annonce par ailleurs la mise en place, dès le 1er janvier 2026, d'un nouveau plan comptable avec un logiciel dédié. Les charges sont désormais ventilées par typologie de dépenses plutôt que par programme, dans une démarche de professionnalisation de la coopérative.

Les revenus

Le budget 2026 est sensiblement plus élevé qu'en 2025. Le montant du contrat avec l'Hospice général apparaît quasiment doublé, grâce au solde non consommé de 2025 (107'000 francs) qui vient s'ajouter aux 300'000 francs attendus sur 2026, en cohérence avec le passage de 5 à 10 places SKILLS. Les ventes de prestations progressent avec l'introduction d'une participation financière des entreprises au parcours

collectif COMETE PRO. La subvention de la Ville de Meyrin reste stable, complétée par un versement unique de 50'000 francs du Fonds énergie, climat et biodiversité.

Les charges

Les principales évolutions sont les suivantes : hausse des revenus contributifs liée au doublement des places SKILLS ; progression des charges d'accompagnement des PME, financée par le Fonds énergie ; augmentation des salaires avec l'arrivée de Carole Rochaix et le renforcement du poste de Fabien Cordeiro, qui réalisera par ailleurs un CAS en jobcoaching intégralement financé par l'Hospice général. Les frais d'exploitation progressent également, avec un loyer sur une année pleine, le mandat d'une fiduciaire et d'une comptable externe, et la réalisation d'un nouveau site internet.

Le trésorier conclut que ce budget traduit une croissance maîtrisée, justifiée poste par poste et directement liée à la mission, avec un suivi strict et régulier des comptes pour viser l'équilibre en fin d'exercice.

8. Élection du Conseil d'Administration

Monsieur Stéphane Monestier, membre du CA, explique qu'en 2023, le CA avait été élu pour un mandat de 3 ans. Aujourd'hui, en 2026, les membres du CA sont arrivés au bout de ce premier mandat. Comme ce mandat est reconductible une fois selon les statuts, les personnes suivantes ont décidé de se représenter :

- BDL5 - Ken Wenger
- Ville de Meyrin - Denis Waechter
- Hospice général - Hervé Jungo
- Maneco - Laurent Cornaglia
- OM Pharma - Stéphane Monestier
- Geneva Marriott Hotel - Partage du siège entre Pierre-Henri Perrin, directeur général, et Camille Coulibeuf, directeur commercial

À la demande de l'Hospice général, son représentant M. Hervé Jungo participera aux travaux du conseil d'administration avec voix consultative uniquement. Cette disposition vise à éviter tout conflit d'intérêts, l'Hospice général étant par ailleurs mandant de la COMETE dans le cadre de COMETE SKILLS.

VOTE : Les membres sortants sollicitant leur renouvellement sont réélus avec 13 voix et 6 abstentions (les membres se représentant au CA).

Quatre nouveaux membres sont ensuite proposés au vote. Ils prennent brièvement la parole pour se présenter :

- Ximena Kaiser Morris, responsable de projets pédagogiques chez Terragir (membre fondateur de la COMETE)
- Umberto Bandiera, co-président de la Fédération romande des consommateurs, section genevoise
- Julie Gallet-Dufour, DRH et RSE chez Meanquest
- Alain Brunier, responsable Formation et RSE chez Capomondo

Les nouveaux membres sont invités à se présenter, puis sont chaleureusement remerciés pour leur engagement.

VOTE : Les quatre nouveaux membres sont élus au sein du Conseil d'administration avec 17 voix et 2 abstentions.

9. Élection du Bureau du Conseil d'Administration

Monsieur Stéphane Monestier précise qu'avec l'arrivée de quatre nouveaux membres, le Conseil d'administration procédera à l'organisation de son bureau lors de sa prochaine séance du 11 juin 2026, pour désigner les personnes qui occuperont les rôles de président(e), éventuellement de vice-président(e), de trésorier(ière) et de secrétaire. L'Assemblée générale en est informée.

10.Élection de l'Organe de révision

Monsieur Ken Wenger, président, présente Monsieur Anthony Huguenin de la Fiduciaire Chavaz, qui a été préconisé par le Conseil d'administration pour réaliser un contrôle restreint des comptes 2026 de la COMETE.

VOTE : Monsieur Anthony Huguenin de la Fiduciaire Chavaz est élu comme organe de révision à l'unanimité.

11.Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle n'a été soumise. Le président invite les membres à s'exprimer. Aucune question supplémentaire n'est formulée.

Monsieur Denis Waechter, secrétaire du CA, remercie Monsieur Christophe Dunand, au nom du Conseil d'administration, pour son engagement depuis la fondation de la COMETE. Il lui adresse un hommage personnel pour sa contribution aux travaux du CA et pour la richesse qu'il a apportée à la coopérative.

Monsieur Olivier Reymermier prend à son tour la parole pour saluer chaleureusement l'engagement de Monsieur Boza Séry-Koré, dont la contribution bénévole depuis août 2025 est décisive.

La partie officielle de l'Assemblée Générale est déclarée close.

12. Deuxième partie

Il souligne que la COMETE a aujourd'hui trois ans, un moment charnière dans la vie de notre coopérative. Les fondations sont solides, les dispositifs ont fait leurs preuves, et la dynamique est bien établie. Ce cap marque l'ouverture d'un nouveau chapitre : celui où les coopérateurs, partenaires, entreprises et porteurs de projets prennent toute leur place au cœur du projet. L'intelligence collective, les compétences et les expertises de ce réseau constituent une richesse extraordinaire, que la COMETE est désormais prête à mobiliser pleinement.

La nouvelle architecture de gouvernance proposée s'organise comme suit :

- Le Conseil d'administration reste au cœur du dispositif (stratégie, facilitation, réseau) et se réunira en plénier cinq à six fois par an. Deux groupes ressources réservés aux membres du CA sont prévus : l'un dédié à la stratégie, l'autre à l'autonomie financière.
- Cinq groupes ressources ouverts aux coopérateurs et coopératrices sont créés : GR PRO, GR START, GR SKILLS, GR PARTICIPATION et GR COMMUNICATION. Chacun dispose d'une mission claire, en lien direct avec les activités de la COMETE. Ils se réuniront selon les besoins, à raison d'une à trois sessions par an.

Monsieur Waechter souligne que ces groupes ressources représentent une opportunité concrète pour chaque coopérateur et coopératrice de s'engager selon ses disponibilités : un espace où leur expertise,

leurs idées et leur réseau contribuent directement à faire avancer la COMETE, et par ricochet leurs propres projets, de manière ciblée, efficace et conviviale.

Les membres présents sont invités à exprimer leur intérêt pour l'un ou l'autre de ces groupes via un QR code mis à disposition, ou à prendre contact avec l'équipe dans les jours suivants.

Clôture de l'Assemblée générale

Monsieur Ken Wenger, président, remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation et leur engagement. Il clôture l'Assemblée Générale Ordinaire et invite les participants à partager un moment convivial.

Fait à Meyrin, le 6 mai 2026



Ken Wenger
Président du CA



Denis Waechter
Secrétaire du CA



Olivier Reymermier
Secrétaire général